

## Appel de propositions de recherche – Les mesures de l’acceptabilité sociale des projets d’exploitation des ressources naturelles.

**Date limite pour présenter une demande : le vendredi 14 mars 2025, 18 h**

### Objectifs

Le laboratoire de recherche participatif sur l’acceptabilité sociale de projets d’exploitation responsable des ressources naturelles (LASERN) a été créé afin de développer des connaissances interdisciplinaires liées au processus d’acceptabilité sociale des projets d’exploitation des ressources naturelles. L’objectif est d’y étudier les mécanismes d’acceptation sociale, pour les projets, qui répondent aux préoccupations des parties concernées. Afin d’y parvenir, le LASERN entend encourager et soutenir la recherche universitaire sur les enjeux reliés à l’acceptabilité sociale de ces projets. C’est dans ce contexte qu’il lance cet appel de propositions de recherche. L’objectif spécifique de cet appel de propositions est de soutenir des projets de recherche innovants visant à **étudier les méthodes de mesure de l’acceptabilité sociale**. Les propositions doivent explorer des approches novatrices pour évaluer l’acceptabilité sociale dans divers contextes, toujours en lien avec des projets d’exploitation des ressources naturelles. Les projets sélectionnés pourraient, par exemple, identifier des indicateurs clés, proposer des méthodologies fiables et fournir des recommandations pratiques pour l’application de mesures d’acceptabilité sociale.

### Admissibilité

Le LASERN encourage l’interdisciplinarité, la multidisciplinarité et la recherche participative. Le présent appel de propositions de recherche est donc ouvert aux chercheuses et chercheurs de toute discipline pertinente à l’étude d’un projet en lien avec les mesures de l’acceptabilité sociale des projets d’exploitation des ressources naturelles. Pour être admissible, le projet soumis doit obligatoirement être présenté par une personne membre du corps professoral d’une université québécoise, à titre personnel ou au nom d’une équipe de recherche. L’appel de propositions de recherche est aussi ouvert aux personnes en stages postdoctoraux. En étant financée par le LASERN, cette personne deviendra ainsi membre (régulier ou associé) de celui-ci.

### Valeur et durée

Le budget total alloué au présent appel de propositions de recherche est de 20 000 \$. Plus d’un projet pourra être financé. Le montant octroyé sera alloué en un seul versement.

### Domaines de recherche ciblés

Le projet soumis doit porter sur les mesures de l’acceptabilité sociale des projets d’exploitation des ressources naturelles. Il doit être en lien avec l’un (ou plus d’un) des trois (3) axes de recherche du Laboratoire, c’est-à-dire l’entreprise et son projet, l’environnement légal, social et culturel entourant le projet ou encore le processus d’acceptabilité sociale du projet.

## Présentation des propositions

Après s'être assuré de remplir les conditions d'admissibilité susmentionnées (en portant une attention particulière à l'inscription du projet de recherche dans les domaines de recherche ciblés), les chercheuses et chercheurs doivent présenter un dossier complet comprenant :

- Une proposition de projet de recherche d'un maximum de huit (8) pages présentant :
  - Le projet, en mettant l'accent sur :
    - La pertinence du projet pour le domaine de l'acceptabilité sociale des projets d'exploitation des ressources naturelles;
    - L'aspect novateur du projet;
    - La qualité de la stratégie de recherche et de la base scientifique du projet;
    - L'échéancier prévu pour le projet;
  - Le budget;
  - Les retombées pour le LASERN en soulignant, par exemple, le type de communications prévues à l'issue de ce projet;
- Pour chacun des membres de l'équipe de recherche, un court curriculum vitae d'un maximum de trois (3) pages comprenant ses informations personnelles, ses diplômes et son affiliation, ainsi que ses réalisations scientifiques des cinq (5) dernières années (le financement de recherche obtenu, les publications et les présentations de travaux à des conférences).

**Les chercheuses et chercheurs doivent transmettre leur dossier par courriel, avant le vendredi 14 mars 2025, 18 h à l'adresse suivante : [lasern@uqat.ca](mailto:lasern@uqat.ca)**

## Critères d'évaluation

Le comité scientifique du LASERN évaluera tous les projets admissibles en tenant compte de :

- Sa relation avec les objectifs du LASERN;
- Son inscription dans les domaines de recherche visés par le présent appel de propositions de recherche;
- Sa faisabilité;
- Son originalité;
- Sa contribution à l'avancement des connaissances en matière de mesure d'acceptabilité sociale des projets d'exploitation des ressources naturelles.

## Annonce des projets retenus

Les récipiendaires des financements accordés par le LASERN seront avisés au cours du mois d'avril 2025.

### **Mention de l'appui fourni par le LASERN**

Les personnes chercheuses qui recevront un appui financier du LASERN s'engagent à déclarer par écrit l'appui reçu dans les documents destinés à des ateliers ou à des colloques ainsi que dans les articles soumis pour publication dans des revues avec comité de lecture.

### **Information complémentaire**

Pour toute information complémentaire au sujet de cet appel de propositions de recherche, veuillez communiquer avec le LASERN ([lasern@uqat.ca](mailto:lasern@uqat.ca)).

### **Le laboratoire de recherche participatif sur l'acceptabilité sociale des projets d'exploitation responsable des ressources naturelles. (LASERN)**

Créé en 2022, le LASERN est soutenu financièrement par la FUQAT, le vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite (VRER) de l'UQAT ainsi que par des partenaires privés. Par ses recherches, le LASERN porte un regard sur le processus d'acceptabilité sociale des projets qui exploitent les ressources naturelles, le tout dans la multidisciplinarité et la recherche participative. Le Laboratoire rassemble des personnes chercheuses de diverses disciplines provenant de l'UQAT.